****

**FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LES BOURSES D’ÉTUDES**

Merci de votre intérêt à faire une demande de bourse auprès d’Unifor. Les conditions suivantes doivent être remplies pour être admissible à l’une de nos cinq bourses.

1. Vous êtes l’enfant d’un membre en règle d’Unifor au Québec comptant au moins un an d’ancienneté.
2. Vous vous inscrivez en **PREMIÈRE ANNÉE** d’études postsecondaires dans une INSTITUTION PUBLIQUE AU QUÉBEC (université, collège communautaire, institution d’enseignement spécialisé ou technique, etc.).
3. Date limite : les demandes doivent être affranchies, télécopiées ou envoyées par courriel au plus tard **le mercredi 31 juillet 2024 à 23 h 59 HNE**.

**D’UNIFOR-QUÉBEC ET DU CONSEIL QUÉBÉCOIS**

**RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR :**

NOM :

(NOM DE FAMILLE) (PRÉNOM)

GENRE : 🖵 Homme 🖵 Femme Date de naissance :

ADRESSE POSTALE :

(Numéro, rue, case postale)

(Municipalité/Ville) (Province) (Code postal)

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

TÉLÉPHONE MAISON : ………………………………………………………… CELLULAIRE :

ÊTES-VOUS AUTOCHTONE OU MEMBRE D’UNE MINORITÉ VISIBLE? 🖵 OUI🖵 NON

(Dans le cadre de l’engagement d’Unifor à mieux refléter la diversité de nos membres à tous les niveaux au sein du syndicat, nous suivons l’évolution de la participation des femmes, des autochtones et des minorités visibles.)

INSTITUTION D’ENSEIGNEMENT ACTUELLE ET NIVEAU :

PRINCIPAL DOMAINE DANS LEQUEL VOUS SOUHAITEZ ÉTUDIER :

EMPLOI/CARRIÈRE QUE VOUS SOUHAITEZ ENTREPRENDRE : …………………………………………………………………………

NOM DU PARENT/TUTEUR :

SECTION LOCALE D’UNIFOR : LIEU DE TRAVAIL :

ADRESSE POSTALE (si différente de celle plus haut) :

**Note aux dirigeant(e)s de la section locale :**

Les enfants des membres en règle ou les enfants de membres décédés alors qu’ils étaient membres en règle peuvent déposer une demande de bourse. Veuillez certifier que le demandeur est admissible à faire une demande pour cette bourse.

***EN CARACTÈRES D’IMPRIMERIE*** – ***NOM ET POSTE OCCUPÉ No DE LA SECTION LOCALE***

***(PRÉSIDENT(E), SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(ÈRE), SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE OU SYNDIC)***

**SIGNATURE**  **Date**

**QUESTION 1**

Veuillez répondre à UNE des deux questions ci-dessous. Veuillez répondre à cette question après avoir exploré le sujet en parlant avec un membre de la famille d’Unifor ou tout autre membre d’Unifor que vous connaissez dans votre communauté. Vous pouvez aussi utiliser d’autres ressources pour répondre à la question, comme des articles de journaux et des ressources sur Internet, y compris le site Web d’Unifor‑Québec ou de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

Unifor croit au « syndicalisme social ». Le syndicalisme social signifie que bien que notre syndicat soit ancré dans le lieu de travail, nous reconnaissons l’importance de participer et d’influencer l'orientation générale de la société. Par conséquent, nous tentons non seulement d’améliorer la vie de nos membres et de leur famille, mais aussi celle de toutes les Québécoises et tous les Québécois, ainsi que des communautés dans lesquelles ils vivent. Nous nous efforçons aussi de bâtir des liens avec des organisations qui viennent en aide aux travailleuses et travailleurs et à leur communauté partout dans le monde.

En un maximum de 200 à 300 mots, veuillez répondre SOIT à la partie A, SOIT à la partie B. Veuillez cocher (✓) la case à côté de la question à laquelle vous répondez.

🖵**PARTIE** A – De quelle manière particulière pensez-vous qu’Unifor a eu un impact positif sur les travailleuses et travailleurs et leur communauté?

🖵**PARTIE** B – Quelle est la pertinence (le cas échéant) des syndicats dans votre vie et votre communauté? Veuillez donner des exemples précis.

**QUESTION 2**

Comment une carrière dans le domaine de votre choix d’études vous permettra de contribuer à la société et comment cela va-t-il améliorer la vie des autres? (75 – 125 mots maximum)

**QUESTION 3**

De quelle manière avez-vous démontré un engagement envers l’amélioration de votre communauté (ou d’autres communautés) au Québec, au Canada et/ou ailleurs dans le monde? (75 – 125 mots maximum)

**DATE LIMITE POUR FAIRE UNE DEMANDE : MERCREDI 31 JUILLET 2024**

Les formulaires remplis doivent être envoyés par la poste ou par courriel à :

|  |
| --- |
| Unifor Québec - Maxime Ouimet  565, boul. Crémazie Est, bureau 10100  Montréal (Québec) H2M 2W1  [maxime.ouimet@unifor.org](mailto:maxime.ouimet@unifor.org) |